

Note relative au dépôt de demande de transfert d'inscription (toutes Filières) Année Universitaire 2026/2027

La Doyenne de la faculté informe les étudiants que le dépôt des demandes de transfert d'inscription aura lieu **du 01 Septembre 2026 au 30 Septembre 2026**, via le formulaire suivant :

<https://www.fdc.ma/transfert/>

Les pièces demandées sont :

1. Baccalauréat ;
2. Certificat de résidence de l'étudiant délivré par la Sûreté Nationale ou la Gendarmerie Royale, attestant que le lieu de résidence relève de l'une des préfectures ou provinces suivantes : Anfa, Sidi Othmane, El Fida, Aïn Chock, Hay Hassani, Nouaceur ou Médiouna.
3. Attestation d'inscription ou attestation de dépôt de dossier délivrée par l'établissement d'origine pour l'année universitaire 2026-2027;
4. Relevés de note de l'établissement d'origine s'il y a lieu ;

Les documents demandés doivent être scannés de manière lisible et transmis exclusivement via le formulaire indiqué ci-dessus.

Les pièces fournies doivent être authentiques et conformes aux documents originaux.

Lors du dépôt et de l'examen des dossiers, toute pièce falsifiée, altérée ou contenant des informations inexactes entraînera le rejet immédiat de l'ensemble du dossier de candidature au transfert.

La liste des demandes de transfert acceptées sera publiée sur le site web de la Faculté : www.fdc.ma à partir du **05 Octobre 2026** .

Les candidats sont invités à consulter régulièrement le site de la Faculté pour prendre connaissance des résultats et des éventuelles informations complémentaires.

NB :

- **Les dossiers incomplets seront rejetés ;**
- **Aucun complément de dossier ne sera accepté après expiration du délai de dépôt ;**